



Prendre position sur la question du retrait des  
troupes canadiennes en Afghanistan

Projet de mémoire de la FNEEQ sur la présence militaire canadienne  
pour les audiences du collectif *Échec à la guerre*

Février 2008

# *Introduction*

Les activités principales de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, une des neufs fédérations professionnelles de la CSN, se concentrent sur les conditions de travail des salariés de l'enseignement. La FNEEQ représente près de 25 000 enseignantes et enseignants regroupés dans 79 syndicats, principalement dans des cégeps, dans des universités et aussi dans des institutions privées.

Les résolutions et les réflexions de la fédération visent toutefois à témoigner du souci des syndicats affiliés en regard des enjeux sociaux et politiques. La question de la présence militaire canadienne en Afghanistan ne fait pas exception, malgré son caractère particulièrement vif dans l'actualité politique canadienne et québécoise dans la dernière période.

Nous voulons d'abord saluer l'initiative du collectif Échec à la guerre pour la tenue des présentes audiences qui, en prenant appui sur la publication du rapport Manley, offrent aux mouvements sociaux, aux citoyennes et aux citoyens, la possibilité de s'exprimer sur la question, de manière indépendante des travaux initiés par le gouvernement Harper qui est on ne peut plus commis avec la volonté de poursuivre une politique militaire interventionniste en Afghanistan. Nous croyons qu'au sortir de telles audiences, le collectif pourra être mieux à même d'exprimer le sentiment de celles et ceux qui s'objectent à la politique canadienne en Afghanistan et qui souhaitent que le gouvernement Harper ne puisse pas représenter la population québécoise sur cette question.

En conclusion de notre intervention, nous recommanderons au collectif de redoubler d'ardeur pour mener une intervention dans l'actuelle conjoncture politique et sociale afin que le projet de prolonger la mission canadienne en Afghanistan soit mis en échec.

## Irak - Afghanistan, même combat anti-guerre

Lorsque le gouvernement Bush a décidé d'intervenir en Irak, la FNEEQ a répondu à l'appel du collectif *Échec à la guerre* pour s'y opposer, tout comme nombre d'organisations et des dizaines de milliers de québécoises et de québécois. La participation de la fédération aux mobilisations massives pour s'opposer à l'intervention américaine en Irak a été spontanée. Les enseignantes et les enseignants membres de syndicats affiliés de la FNEEQ étaient nombreux au rendez-vous des importants rassemblements initiés par la coalition et plusieurs mobilisaient dans leur milieu.

Nous affirmions d'ailleurs, lors du congrès de la FNEEQ en mai 2003, que nous tenions pour preuve de l'ouverture des salariés que nous représentons, la participation massive de nos membres à la manifestation du Sommet des peuples des Amériques, à la Marche mondiale des femmes ou encore aux manifestations anti-guerre. De plus, nous écrivions ceci :

*« Ainsi, depuis le 11 septembre 2001, et aussi à l'occasion des interventions militaires en Afghanistan et en Irak, la FNEEQ et les syndicats d'enseignantes et d'enseignants ont apporté leur contribution réelle au mouvement d'opposition à la guerre et à l'hégémonisme américain. »*

Pendant les années qui ont suivi le 11 septembre 2001, tout en condamnant les actions menées à ce moment contre la population des États-Unis, les préoccupations de la FNEEQ se sont principalement concentrées sur les décisions de l'administration américaine qui agissait comme initiateur d'une politique internationale basée sur des interventions militaires afin de pourchasser les groupes terroristes islamistes et, de manière revancharde, contre les populations musulmanes au Moyen Orient. C'est dans ce contexte que la population québécoise s'est fortement mobilisée contre la guerre en Irak.

La décision d'envoyer des troupes canadiennes en Afghanistan fut prise par la suite, soit quelques mois après l'intervention en Irak. Il est alors devenu très clair que la décision prise par le gouvernement libéral constituait un appui non équivoque en faveur des orientations politiques de l'administration américaine de George Bush en politique étrangère et ce, malgré le refus initial du gouvernement de Jean Chrétien de participer à l'expédition militaire en Irak, avec les États-Unis et le Royaume-Uni.

À la suite de l'élection du gouvernement minoritaire conservateur de Stephen Harper, et à l'offensive politique entreprise par ce gouvernement en faveur du maintien de l'intervention militaire canadienne en Afghanistan, la FNEEQ s'est exprimée auprès des représentants politiques fédéraux pour les inviter à refuser de souscrire à un tel projet. Le vote en faveur de cette politique d'intervention fut obtenu dans une confusion certaine, peu de voix s'exprimant clairement pour opposer un refus face à une telle décision.

En ce qui nous concerne, l'opposition à l'intervention militaire en Afghanistan va de pair avec celle qui s'effectue aux États-Unis par le mouvement contre la guerre en Irak. Demander le retrait des troupes d'Afghanistan ne peut être intelligible qu'à la condition de soutenir le mouvement social américain pour le retrait des troupes en Irak. Nous insistons sur cet aspect de l'action dans l'État canadien pour bien marquer la nature de l'opposition à développer quant à la présence militaire canadienne en Afghanistan.

## La présence militaire canadienne en Afghanistan et la lutte contre les talibans

C'est à ce moment que sont apparus des arguments en faveur de l'intervention militaire canadienne afin d'appuyer la population afghane contre les talibans en Afghanistan, dont les valeurs rétrogrades et les actions répressives contre la population ont été largement médiatisées.

Dans le contexte politique offensif du gouvernement conservateur en faveur des politiques militaristes interventionnistes et considérant la faiblesse de l'opposition politique, la population canadienne en particulier, mais aussi la population québécoise, se sont retrouvées déchirées devant l'attitude à adopter concernant la présence militaire canadienne en Afghanistan. Fallait-il se retirer afin d'envoyer le signal que nous préférons permettre au peuple de décider par lui-même, tout en reconnaissant les difficultés associées à un tel geste, ou devait-on les aider à combattre les talibans ? Nous avons choisi, en congrès, la première approche.

Au cours de l'année 2006, il apparaissait soudainement que l'opposition à la guerre, si spontanée qu'elle fut contre la politique de George Bush en Irak, ne suscitait plus autant de ralliement au moment de prendre position contre la présence militaire canadienne en Afghanistan. C'est pendant cette période que les représentantes et les représentants des syndicats affiliés à la FNEEQ ont tenu leur débat, lors du congrès triennal de la FNEEQ, à la fin du mois de mai 2006.

## Pour le retrait immédiat des forces armées canadiennes et pour le droit à l'éducation des afghanes

La recommandation adoptée fut la suivante :

« *Que le congrès fédéral :*

- ♦ *dénonce ce tournant dans la politique étrangère du Canada et son assujettissement à celle des États-Unis d'Amérique,*
- ♦ *demande le retrait immédiat des forces armées canadiennes d'Afghanistan de l'Opération liberté immuable,*

- ♦ *et mandate le comité exécutif de la FNEEQ pour qu'il intervienne auprès du Bloc Québécois afin que celui-ci fasse de même, conformément aux vœux de la population du Québec. »*

Notons qu'au cours de ce même congrès, la FNEEQ lançait, de concert avec le Conseil central du Saguenay - Lac-Saint-Jean à la CSN, une campagne d'appui pour l'accès à l'éducation des afghanes, par le biais de la vente d'un objet de solidarité, campagne initiée par le groupe *Droits et démocratie*. Comme enseignantes et enseignants, les membres de la FNEEQ ne peuvent que souscrire à un projet visant à accroître l'accessibilité à l'éducation pour des femmes qui subissent toujours une oppression invraisemblable.

Toutefois, pour plusieurs délégations, cette action de solidarité devenait peu cohérente si la fédération n'exprimait pas son point de vue sur l'intervention militaire canadienne. En fait, une telle campagne pouvait facilement se substituer à la nécessité d'une prise de position sur une question politique aussi centrale pour l'État canadien et pour la population en général.

Au cours du débat, un malaise certain fut ressenti quant aux répercussions d'une position anti-militariste hardie, considérant toutes les conséquences des agissements et des politiques des talibans. Plusieurs se questionnaient quant aux contrecoups du retrait des troupes, dans un contexte où la lutte pour l'émancipation des Afghanes devait passer par le combat contre les talibans. Ces discussions étaient en tous points semblables à celles qui se développaient alors dans les médias et qui façonnaient le débat public.

Aussi, différentes propositions alternatives amenaient en même temps l'idée de consentir à une intervention de contrôle, si elle était réalisée sous l'égide de l'ONU. En fait, cette approche se présente toujours comme une alternative à l'alliance militaire constituée sous l'égide de l'OTAN. Nous n'avons pas l'intention de discuter de cet aspect des choses. Notre témoignage tentera simplement de traduire le processus de réflexion opérée au sein de notre organisation afin d'identifier plus simplement les éléments constitutifs de notre position.

C'est à la faveur d'un amendement qu'une majorité s'est constituée en faveur de l'adoption de la recommandation citée plus haut. Cet amendement, qui ajoutait au – *retrait des troupes canadiennes* – les mots – *de l'Opération liberté immuable* – a clarifié la discussion et a permis de rallier la plupart des délégations présentes au congrès. En effet, nous venions alors de circonscrire la demande de retrait à la nature de l'intervention canadienne menée en Afghanistan, sans porter de jugement sur d'autres types d'intervention.

En fait, cet amendement définissait notre opposition quant à une intervention de nature militaire, à la différence d'une opération basée sur des actions humanitaires. Nous avons appris, plus tard, que cette opération n'existait déjà plus. Toutefois, le débat avait permis de clarifier en partie la discussion sur le sens de notre approche, en ralliant une large majorité derrière l'idée de contrer une intervention militaire canadienne en pays étranger, laquelle s'apparente à une croisade plus messianique qu'humanitaire.

## Se démarquer des pratiques des talibans

L'automne 2006 allait nous amener à nouveau à se questionner sur la portée de notre position de congrès concernant le retrait des troupes canadiennes. En effet, à la faveur des mobilisations de l'automne, nous avons alors transmis une correspondance publique aux médias afin d'y exprimer notre position sur le débat concernant la mission canadienne en Afghanistan. Le journal La Presse avait alors reproduit cette correspondance, le mercredi 25 octobre 2006, sous le titre : « *De futurs réfugiés ? Il faudrait offrir un statut de réfugié à ceux qui sont les plus menacés de représailles par les talibans.* ». On trouvera cette lettre en annexe de la présente.

Nous devons ici mentionner une différence apparue avec la démarche du collectif *Échec à la guerre*. En effet, le collectif avait préparé une déclaration pour soutenir la mobilisation en cours à ce moment et conviait plusieurs représentants d'organismes à y souscrire. Rappelons aussi qu'il semblait difficile de modifier cette déclaration, comme il a semblé le comprendre et comme il arrive souvent, dans de telles circonstances, compte tenu des impératifs de la mobilisation. L'ensemble du débat public et les questionnements soulevés durant le congrès que nous venions de tenir nous ont amenés à ne pas souscrire à cette déclaration.

Le motif principal de notre réserve résidait dans le fait que tout le discours se concentrait pour combattre les arguments du gouvernement conservateur et de ses apôtres militaristes qui célébraient le retour à la démocratie sous la gouverne du président Karzaï. Même si nous pouvions partager cette volonté d'en découdre avec les sophismes des chefs militaires canadiens, nous considérons nécessaire, et croyons toujours important, de ne pas taire nos différends avec ce que représente le groupe de talibans en Afghanistan. Les motifs de notre opposition ne peuvent qu'en bénéficier lorsque les intentions démocratiques les plus complètes peuvent être exprimées.

La population était alors particulièrement divisée. Elle l'est toujours d'ailleurs sur cet aspect, même si un sentiment croissant d'opposition à la prolongation de cette intervention militaire est maintenant clairement confirmé par les sondages. Cette opposition croissante oblige même les libéraux fédéraux de Stéphane Dion à refuser maintenant, du moins officiellement, la poursuite de l'actuelle mission canadienne.

C'est par le biais de la correspondance transmise aux médias ainsi qu'à nos syndicats que nous avons voulu présenter un point de vue indépendant. Préparée par le comité action internationale de la FNEEQ, cette lettre a été rédigée dans le but d'exprimer les motivations de la FNEEQ au soutien de la demande du retrait immédiat des troupes canadiennes. Elle nous a valu une réponse, le lendemain, d'un militaire à la retraite, le colonel Landry; sa réplique est toujours disponible sur le site du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, dont le directeur exécutif est Jean-François Lisée.

Notre intervention à ce moment et notre présence à la manifestation d'octobre 2006 constituaient pour nous des moyens de témoigner de notre appui au travail du collectif *Échec à la guerre* visant le retrait immédiat des troupes canadiennes, tout en tenant compte de la position prise en congrès, quelques mois auparavant. Notre présence aujourd'hui aux audiences du collectif se veut tout autant une reconnaissance du rôle important qu'il continue de jouer à cet égard.

## S'engager dans l'armée, une solution pour obtenir la gratuité de l'éducation ?

Pendant que 18 milliards de \$ sont dévolus aux dépenses militaires par le gouvernement Harper, celui-ci limite l'accroissement des transferts fédéraux en éducation post-secondaire ! Ces sommes seraient évidemment plus utiles pour assurer la gratuité de l'enseignement universitaire et la lutte contre la pauvreté, ou encore, pour soutenir les organisations démocratiques et les initiatives humanitaires en Afghanistan. Mais, en tant que fédération syndicale enseignante, nous considérons inacceptable qu'on profite de la pression croissante sur la hausse des droits de scolarité pour faire miroiter la gratuité scolaire, voire le soutien aux études, aux jeunes québécois et canadiens afin de les recruter pour l'Afghanistan !

Les exigences pour la poursuite d'études post-secondaires sont de plus en plus fortes et les contraintes de tout ordre, pour y avoir accès, vont aussi en augmentant. Nous ne pouvons pas, non plus, accepter que les institutions d'enseignement soient utilisées pour permettre que les forces armées canadiennes, qui visent ainsi une augmentation de 20 % de leurs effectifs, soient en mesure de mener cette campagne. Dans une société démocratique, l'accessibilité aux études post-secondaires ne peut être limitée à celles et ceux qui en ont les moyens, ni à celles et ceux qui s'engagent dans l'armée. Nous ne pouvons que souscrire aux propos du *Centre des ressources pour la non-violence* qui considère impertinent :

*« de parler de l'armée dans le contexte actuel de lutte contre les frais de scolarité croissants. (...) dans une situation où le gouvernement adopte des priorités qui vont totalement à l'encontre d'un idéal d'équité, de justice et de paix, (...) La plupart de ceux et celles qui s'enrôlent dans l'armée le font soit parce qu'ils-elles croulent sous les dettes d'études, ou simplement parce qu'ils-elles n'ont pas d'autres moyens facilement accessibles pour mener des études post-secondaires.*

*(...) Le gouvernement prétend que l'état de ses finances ne lui permet pas d'investir davantage dans l'éducation et que les étudiants doivent payer davantage. Pourtant, dans le contexte actuel, il est facile de trouver de l'argent dont l'éducation a cruellement besoin. Il s'agit simplement d'établir nos priorités : accorder du financement pour l'éducation ou pour les guerres d'occupation ? Pourquoi est-ce que les militaires ont droit à une éducation gratuite alors que le reste de la population doit payer de plus en plus pour étudier ? »*

## Du retrait des troupes au refus de prolongation de l'intervention militaire

Lors d'un débat contradictoire sur la présence militaire canadienne en Afghanistan, réunissant Gil Courtemanche et Francis Dupuis-Déry au cours du récent conseil confédéral de la CSN, les quelques interventions survenues témoignaient tout autant du sentiment croissant d'opposition à la présence canadienne en Afghanistan. Malgré les traditions démocratiques des syndicats, les réserves et la prudence sont souvent des choix opérés par des directions afin d'éviter les situations conflictuelles qui les amèneraient à se commettre devant des membres aux opinions diverses. Toutefois, les conditions nous semblent de plus en plus réunies pour favoriser un tel engagement de la part des responsables syndicaux.

Nous croyons essentiel que les organisations syndicales soient au rendez-vous des grands débats politiques, en tenant compte des réalités des membres qu'elles représentent, mais aussi en exerçant un rôle d'éclaireurs dans le débat public, rôle si essentiel par ces temps d'amalgames trop faciles. On ne peut pas espérer de mobilisation citoyenne soutenue si les organisations syndicales et sociales n'y prennent pas part.

Les difficultés liées à la question des talibans vont demeurer et elles font partie intégrante de notre réflexion politique, compte tenu des préoccupations des membres que nous représentons. Nous devons redoubler d'efforts pour tenir compte de cette réalité de la situation afghane. Parfois, des partisans de l'intervention militaire canadienne sont dans nos rangs et considèrent que les exactions perpétrées dans des situations dramatiques, telles qu'elles se produisent en Afghanistan, justifient le recours à de telles actions. Il faut, à chaque fois, remettre en perspective le combat auquel nous souscrivons afin de mieux définir les voies par lesquelles l'émancipation des populations, même les plus opprimées, réside dans l'organisation sociale et démocratique de la souveraineté des peuples.

L'évolution de la conjoncture politique internationale et nationale nous offre des occasions nouvelles pour faire valoir un point de vue plus offensif en regard de la politique étrangère canadienne adoptée par le gouvernement, en particulier en regard de l'Afghanistan. En effet, la fragilité du gouvernement Harper et l'évolution de la conjoncture américaine offrent de telles occasions de démontrer qu'il est possible de mettre en échec cette politique.

De plus, la publication du rapport de la commission présidée par John Manley et la recommandation de prolonger l'intervention, au moins jusqu'en 2011, ouvrent une période d'instabilité politique qui peut permettre au mouvement contre l'intervention militaire canadienne en Afghanistan de marquer des points. Rappelons-le, l'opinion publique canadienne et québécoise évolue de plus en plus vers une opposition à une approche militaire face à la situation en Afghanistan.

La tenue des actuelles audiences populaires du collectif *Échec à la guerre* sur la présence militaire canadienne en Afghanistan constitue sans conteste une heureuse initiative, permettant de profiter du momentum public suscité par la publication du rapport Manley. Puisse cet exercice permettre au collectif de renforcer sa position par des appuis provenant des mouvements sociaux, des citoyennes et des citoyens.

Nous croyons qu'au sortir de telles audiences, et en tenant compte de la réalité de la conjoncture entourant ce débat, un appel à la mobilisation des forces sociales et politiques *contre la prolongation de l'intervention* représente actuellement la voie par laquelle un appui plus important au combat contre l'intervention militaire canadienne en Afghanistan peut être obtenu.

En conclusion, c'est dans cette perspective que, pour la prochaine période qui sera certainement marquée tôt ou tard par des élections générales, nous recommandons au collectif de concentrer toutes ses énergies pour faire échec à la prolongation de la mission canadienne actuelle en Afghanistan. La constitution d'un pôle très large contre cette prolongation peut permettre, non seulement d'infléchir les décisions politiques du prochain gouvernement canadien, mais aussi de participer à mettre en échec les politiques néolibérales les plus rétrogrades que l'État canadien a commencé à reprendre depuis un certain temps maintenant.

## ANNEXE

Lettre d'opinion publiée dans le journal *La Presse*, le mercredi 25 octobre 2006, sous le titre : « *De futurs réfugiés ? Il faudrait offrir un statut de réfugié à ceux qui sont les plus menacés de représailles par les talibans.* »

Ronald Cameron, président de la FNEEQ-CSN

Prendre position sur la question du retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan n'est pas chose facile pour des enseignantes et des enseignants, comme pour tout citoyen épris de justice et de paix. Ça relève d'un véritable débat cornélien ! Profondément imprégnés d'un sentiment contre la guerre, voire contre toutes les guerres, nous sommes aussi pour la démocratie et contre les barbaries nées du fanatisme ou de l'obscurantisme. Solidaires des opprimés, nous ne pouvons pas être insensibles au sort réservé aux femmes et aux enseignants par la gouverne des talibans.

Mais nous ne pouvons pas ignorer que la reconstruction de l'État afghan ne connaît aucune avancée réelle et que les besoins du peuple restent entiers. Bien plus, selon les rapports du groupe Human Rights Watch, les seigneurs de guerre qui prennent leurs assises dans le commerce de la drogue et qui sont en bonne partie le fondement du pouvoir du nouvel état afghan, ne respectent pas plus les droits humains que les talibans.

On pourrait être tenté de définir un mandat mi-figue, mi-raisin, un mandat que plusieurs considèrent comme intenable, semblable à celui des militaires canadiens au Rwanda. Un tel mandat, s'il peut être envisagé, ne pourrait pas plus empêcher les missions suicides et les attaques des talibans.

En tout état de cause, il faut d'abord se situer en regard de la présence militaire canadienne actuelle, qui agit sous la direction de l'OTAN. Ainsi, pour prendre position, on doit considérer l'effet réel ou le non effet d'une telle intervention. Sur le plan éthique, il peut y avoir autant de raisons d'y rester en regard de la défense des opprimés que de partir pour arrêter la tuerie. Mais, au plan de l'effet d'une telle intervention, il est de plus en plus clair que celle conduite par l'OTAN ne mènera nulle part, si ce n'est qu'à plus de guerres et à plus de morts.

Nous devons quitter l'Afghanistan, parce que la guerre ne règlera rien et que la démocratie, ça ne s'impose pas. Nous devons quitter l'Afghanistan parce que le problème afghan doit être réglé par le peuple afghan. Mais nous ne pouvons pas simplement tourner le dos. Nous ne pouvons pas ignorer le fait que ce retrait laissera une partie de la population aux mains de la vengeance des talibans. Nous devons témoigner du maximum d'ouverture possible dans un tel contexte de retrait pour offrir une protection et un statut de réfugié à celles et ceux qui sont les plus menacés de représailles. En tant qu'enseignante et enseignant, il nous semble impossible de faire autrement.

La question afghane est à la fois une question de souveraineté mais aussi une question politique de première importance au plan international. L'ONU et son Conseil de sécurité doivent trouver d'autres pistes que la piste militaire. Il ne fait pas de sens que l'emploi de la force soit la façon pour la communauté internationale de résoudre les conflits.